Cinquante-septième année. - N ° 195 A Lundi 9 et mardi 10 octobre 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 191

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AIX-EN-PROVENCE

Ventes et cessions

421 460 155 RCS Aix-en-Provence.
PRO.VUL.CO.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 46000.00 EUR.
Adresse : Quartier de la Sèbe, CD 6, 13320 Bouc-Bel-Air.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS AU BODACC RELATIF AU PROJET DE FUSION ABSORPTION SIMPLIFIEE Société absorbante : PRO.VUL.CO, SAS au capital de 46.000 €, sis CD 6 – Quartier de la Sèbe, 13320 BOUC BEL AIR, 421 460 155 RCS AIX EN PROVENCE Société absorbée : BELT RUBBER INSTITUTE, SAS au capital de 50.000 €, sis CD 6 – Quartier de la Sèbe, 13320 BOUC BEL AIR, 839 698 156 RCS AIX EN PROVENCE L'évaluation de l'actif et du passif transmis à la société absorbante : actif : 49.703 €, passif : 438.449 €, soit un actif net de (388.746) €. Le rapport d'échange des droits sociaux : Fusion absorption sans rapport d'échange ni augmentation de capital. Le montant prévu de la prime de fusion : L'opération ne génère aucune prime de fusion. La date du projet commun de fusion : 03 octobre, fusion avec effet rétroactif au 1er janvier 2023. Les dates et lieu du dépôt au RCS pour chaque société participante : 05/10/2023 au RCS d'AIX EN PROVENCE pour l'absorbée et l'absorbante. Oppositions des créanciers selon les modalités et délais fixés par l'article L. 236-15 du code de commerce..